

Loi Générale modern

Loi n° 82/AN/24/9ème L Portant approbation des comptes financiers de la CMR pour l'exercice 2018.

n° 82/AN/24/9ème L

Ministère ASSEMBLÉE NATIONALE	Date de publication 17 juin 2025
Numéro JO n° 07 du 15/04/2025	Date du numéro 15 avril 2025

INTRODUCTION

L'ASSEMBLÉE NATIONALE A ADOPTÉ LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PROMULGUE LA LOI DONT LA TENUE SUIT :

VISAS

L'ASSEMBLEE NATIONALE A ADOPTÉ LE PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE PROMULGUE LA LOI DONT LA TENUE SUIT La Constitution du 15 septembre 1992

- VULa Loi Constitutionnelle n°92/AN/10/6ème L du 21 avril 2010 portant révision de la Constitution
- VULa Loi n°147/AN/91/2ème L du 10 août 1991 portant réorganisation financière des Etablissements Publics
- VULa Loi n°02/AN/98/4ème L du 21 janvier 1998 portant sur la définition et la gestion des établissements publics à caractère administratif
- VULa Loi n°153/AN/02/4ème L du 31 janvier 2002 fixant les droits à pensions des militaires et de leurs ayants droit
- VULe Décret n°84-0041/PR/MDF du 23 avril 1984 portant Création de la Caisse Militaire de Retraite
- VULe Décret n°2001-0211/PR/PM du 04 novembre 2001 relatif aux Etablissements Publics à Caractère Administratif
- VULe Décret n°2003-0210/PR/MDN du 14 octobre 2003 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de la Caisse Militaire de Retraite (CMR)
- VULe Décret n°2004-009/PRE/MDN du 14 janvier 2004 portant désignation des membres du conseil d'Administration de la Caisse Militaire de Retraite
- VULe Décret n°2021-105/PRE du 24 mai 2021 portant nomination du Premier Ministre
- VULe Décret n°2021-106/PRE du 24 mai 2021 portant nomination des membres du Gouvernement
- VULe Décret n°2021-114/PRE du 31 mai 2021 fixant les attributions des Ministères
- VULe Décret n°2022-001/PRE du 02 mai 2022 portant remaniement des Ministres
- VULe Décret n°2023-147/PRE/MDN du 07 juin 2023 portant désignation des membres du conseil d'Administration de la Caisse Militaire de Retraite
- VULa Délibération n°2023-003-1/CA/CMR du Conseil d'Administration du 12 octobre 2023 portant approbation des comptes financiers de l'exercice 2018

VULe Procès-verbal de la réunion, du conseil d'administration de la Caisse Militaire de Retraites sur approbation des comptes financiers de l'exercice 2018 de la Caisse Militaire de Retraite

VULa Circulaire n° 136/PAN du 19 mai 2024 portant convocation de l'Assemblée nationale en séance publique

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 24 Octobre 2023.A ADOPTÉ, EN SA TROISIEME SEANCE PUBLIQUE
DU 22/05/2024, LA LOI DONT LA TENEUR SUIT :

TEXTE INTÉGRAL

Article 1

Sont approuvés les comptes financiers de la Caisse Militaire de Retraite de l'exercice 2018 dont les détails suivent

-
- Total des Produits : 1 971 305 923 FDJ – Total des Charges : 2 105 407 842 FDJ – Résultat net de l'exercice : -134101 919 FDJ

Article 2

La présente Loi sera enregistrée et publiée au Journal Officiel de la République de Djibouti dès sa promulgation.

Fait à Djibouti, le 09 avril 2025

*Le Président de la République
Chef du Gouvernement*

ISMAÏL OMAR GUELLEH